



RAPPORT DES CONSEILS COMMUNAUX AUX CONSEILS GÉNÉRAUX

**concernant le classement de la motion du 20 octobre 2010 déposée lors
d'une séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle
par les groupes des Verts : Diminution de la consommation de l'électricité**

(Du 1^{er} novembre 2017)

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Motion

Lors de la séance commune des Conseils généraux des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle du 20 octobre 2010, la motion déposée par les groupes des Verts a été acceptée.

Cette motion avait été déposée en ces termes :

"En Suisse, la demande en électricité croît et va continuer de croître, et ce pour plusieurs raisons : au cours des 30 prochaines années, la population va augmenter de plus d'un million d'habitants, la croissance de l'économie (1 % par an), des transports (1 à 1,7 %) et du bâtiment (1 %) se poursuivront, l'informatisation continuera à gagner du terrain, le passage des sources d'énergie fossile aux nouvelles technologies, par exemple pour la propulsion automobile, engendrera une hausse des besoins en électricité.

Equiper nos crêtes avec des éoliennes ne permettra pas de répondre aux besoins futurs, sans de réelles mesures d'économie et sans développer d'autres sources d'énergie propres.

Nos deux Villes font partie du conseil d'administration de Viteos. A ce titre, nous leur demandons d'user de toute leur influence afin que ce distributeur mette en application un plan de réduction de la consommation d'électricité dans l'ensemble de son réseau de distribution. Les services communaux compétents pourraient dresser un catalogue des mesures d'économie à demander à Viteos.

Viser à ce que Viteos parvienne à une réduction de 1 % de la consommation par habitant et par an paraît déjà intéressant et réaliste, d'autant plus si cet objectif se poursuit sur plusieurs années.

Dans l'immédiat, nous demandons que soit rétablie la comparaison possible des factures précédentes, ainsi que sur la même période de l'année précédente. Cela permettra déjà de voir comment la consommation évolue et de prendre des mesures personnelles.

A Genève avec éco21, les SIG investissent dans des mesures d'économie auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités. Selon nous, un tel exemple mérite d'être suivi."

2. Considérations

Viteos a commencé son activité dans l'efficacité énergétique en 2014 par un contrat avec l'AEnEc (l'agence de l'énergie pour l'économie), dans le cadre duquel Viteos a prospecté les entreprises consommant moins de 500'000 kWh/an (seuil au-delà duquel les entreprises doivent obligatoirement souscrire à un programme de réduction de leur consommation en définissant des objectifs chiffrés qui sont réévalués année après année). Viteos a été le premier distributeur romand à participer à ce programme.

Viteos a proposé pendant trois ans le modèle "PME" de l'AEnec sur une durée de 3 ans. Depuis l'an dernier nous lui préférons les prestations Act! qui sont en outre cofinancées par le biais du produit vert Vivalor de Viteos. Le retour de ce programme a progressé dans le temps, et en 2017, une petite dizaine de conventions d'objectifs ont été signées avec nos entreprises clientes. Le canton de Neuchâtel est parmi les plus avancés dans ce domaine.

Viteos a entrepris une réflexion pour systématiser et renforcer l'action auprès des entreprises ciblées. En octobre 2015, Viteos a créé un service de l'EfficiencE énergétique. Dans le cadre de ce service Viteos propose actuellement trois prestations pour favoriser les économies d'énergie:

1. la thermographie infrarouge des maisons (pour identifier les pertes de chaleur dans l'habitat),
2. la certification énergétique des bâtiments (afin d'établir une étiquette énergétique allant de la classe A à la G),
3. les conventions d'objectifs pour les PME (qui permettent d'accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches d'économie d'énergie).

Les conseillers de Viteos coordonnent ces démarches en proposant aux clients systématiquement des prestations lors des visites. Depuis juin 2016, Viteos collabore avec les SIG (Services Industriels de Genève), qui sont des pionniers dans le domaine, et SEY (Société Electricité d'Yverdon), dans le but d'élaborer un programme d'efficacité énergétique qui s'inspire du modèle éco21, mais qui soit adapté au contexte local du canton de Neuchâtel. Les plans d'actions que Viteos va déployer, dès 2018, visent à réduire la consommation électrique chez les segments suivants:

1. les locataires,
2. les propriétaires,

3. les PME.

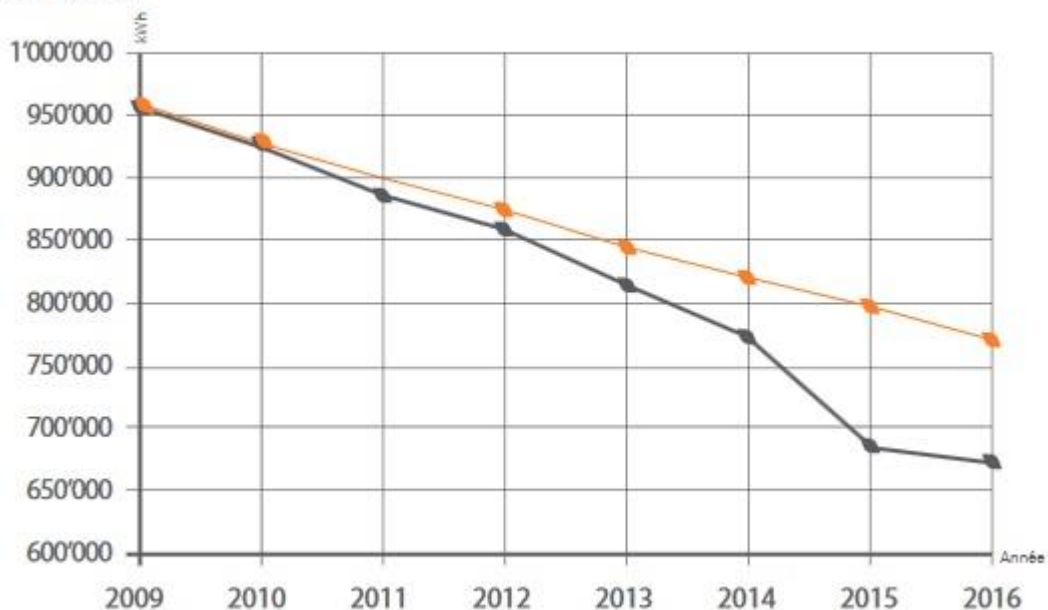
Afin de financer ces activités, Viteos a déposé en mars 2017, une demande auprès de l'OFEN (programme Prokilowatt) et une réponse est attendue pour l'automne 2017. Cependant, même si la demande de subventions était refusée, Viteos est en mesure de trouver d'autres sources de financement en passant éventuellement par le fonds Vivalor.

D'autres démarches d'efficacité énergétique concernent l'éclairage public notamment, et une stratégie pour réduire sa consommation sont réalisées d'année en année comme en atteste le graphique ci-dessous.

La Chaux-de-Fonds



Le Locle



Chiffres-clés

La Chaux-de-Fonds

- objectif -3% annuel
 - consommation éclairage public
- Depuis 2009, nous mesurons une baisse de -24.4% soit 675'700 kWh.

Le Locle

- objectif -3% annuel
 - consommation éclairage public
- Depuis 2009, nous mesurons une baisse de -29.7% 7ans soit 283'700 kWh.

Pour la facturation, les comparaisons de consommation ont été réintroduites depuis 2010 sur tous les décomptes de toutes les énergies et de l'eau au dos de la facture simplifiée ou sur la dernière page de la facture détaillée selon l'exemple ci-dessous :



A propos de votre consommation... comment évolue t-elle ?

	Dates de relevé	Nombre jours	kWh	Moyenne/ jour en kWh
Consommation totale figurant sur cette facture	25.09.2013 au 25.03.2014	181	1'698	9.4
Consommation totale de la période précédente	25.03.2013 au 25.09.2013	184	1'241	6.7
Consommation totale de la même période de l'année précédente	02.10.2012 au 25.03.2013	174	1'688	9.7

Le prix moyen du kWh tout compris qui vous est facturé est de CHF 0.23. Cela représente CHF 2.17 par jour.

3. Collaboration intercommunale

Viteos SA est une société dont les Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle sont les principaux actionnaires.

4. Eléments relatifs au développement durable

a) Aspect environnemental

L'économie d'énergie est bénéfique pour l'aspect environnemental.

b) Aspect social

L'économie d'énergie permettra aux générations futures une meilleure gestion des ressources énergétiques.

c) Aspect économique

Toute activité économique allant dans le sens d'une meilleure gestion des ressources, générant du travail et des compétences dans nos villes renforce le développement des activités économiques.

d) Conséquences en termes de rayonnement des Villes

De tels efforts ne peuvent être que bénéfique pour l'attractivité de nos deux villes.

5. Classement de la motion

L'objectif de ce rapport étant de répondre à la motion du 20 octobre 2010 déposée lors d'une séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle par les groupes des Verts : Diminution de la consommation de l'électricité. Au vu de ce qui précède, force est de constater que Viteos met et mettra tout en œuvre pour que la baisse de consommation soit effective dans nos deux Villes.

En conséquence, nous vous proposons le classement de cette motion.

6. Conclusion

Compte tenu des éléments présentés dans ce rapport, nous pensons avoir répondu aux attentes des motionnaires mais également des Conseils généraux.

Nous espérons que vous partagerez notre point de vue de classer la motion du 20 octobre 2010 déposée lors d'une séance commune des législatifs de La Chaux-de-Fonds et du Locle par les groupes des Verts : Diminution de la consommation de l'électricité, et vous invitons en conséquence, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à bien vouloir prendre acte de ce rapport et voter le classement de cette motion.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
DU LOCLE

Le président,

C. Dupraz

Le chancelier,

P. Martinelli

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le président,

T. Huguenin-Elie

La chancelière,

C. Clerc